Prévenir et gérer les risques psychosociaux en ESSMS et définir une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail

Numéro formation

87

Pré-requis

Professionnels impliqués dans les démarches de prévention et de gestion des risques psycho-sociaux des secteurs social et médico-social : Professionnels en fonction de direction ou d'encadrement, Directeur ou Responsable des Ressources Humaines, Elus des IRP

Description

Au-delà de l'obligation réglementaire d'évaluer et de prévenir l'ensemble des risques Professionnels (Article L. 4121-2 du Code du travail), l'Accord National Interprofessionnel du 19 juin 2013 préconise de compléter cette démarche par la définition d'une politique d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail et de l'égalité professionnelle. Les ESSMS intègrent de plus en plus ces réflexions dans leur stratégie managériale. En outre, plusieurs rapports publics font des recommandations convergentes autour de la nécessité de former les cadres dirigeants et intermédiaires pour en faire « les premiers acteurs de santé ».

Cette formation permet de donner des repères et connaissances sur les RPS et leur prévention dans les ESSMS, ainsi que les éléments qui permettent d'élaborer une démarche d'amélioration de la QVT. Elle vise plusieurs objectifs : acquérir les connaissances liées aux RPS, maitriser la réglementation juridique, comprendre l'intérêt d'une démarche de prévention et identifier des leviers possibles de prévention, notamment pour les professionnels de l'encadrement.

Objectifs

- ? Maitriser la réglementation et définir les risques psychosociaux
- ? Connaitre les enjeux humains, sociaux et économiques de la prévention des RPS et comprendre les mécanismes du stress pour mieux repérer les situations à risques
- ? Identifier la démarche et les niveaux de prévention des RPS
- ? Appréhender des outils de dépistage, d'évaluation et de prévention
- ? Construire et piloter une démarche d'amélioration de la QVT
- ? Agir sur les trois niveaux d'amélioration (l'organisation du travail, les sources de tension, les facteurs de mal être au travail).

Modalités pédagogiques

- Pédagogie interactive alternant des apports théoriques, méthodologiques et des cas pratiques
- Travaux en sous-groupes, échanges et mutualisations
- Cas pratiques
- Documents pédagogiques avec supports audio-visuels, proposition d'outils et référentiel
- Évaluation individuelle des acquis de la formation.

Coût

Nous consulter



14 heures - 2 jours

Intervenant

Eric SAMSON – Formateur-Consultant